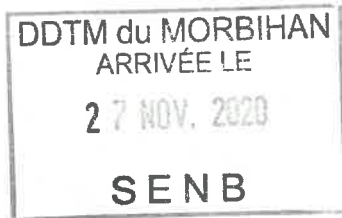




Morbihan
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT



Vannes, le 24 novembre 2020

**Direction Départementale des Territoires
et de la Mer**
Service Eau, Nature et Biodiversité
1, allée Général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES cedex

Dossier suivi par le SEAFEL
Service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux
M. Alexandre LE ROUX - tél. 02 97 69 50 77
Mail : alexandre.leroux@morbihan.fr

Objet : Saisine demande de dérogation "espèces protégées"
Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental liée à la déviation de Locminé
Réf. : D2020/723 – ALR/CT
PJ : 1 rapport + 2 plans

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le dossier de dérogation espèces protégées dans le cadre de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental lié à la déviation de Locminé.

Ce dossier comprend un rapport écrit et deux plans (nord et sud).

Conformément aux conclusions de ce rapport, il vous sera adressé dans les meilleurs délais les formulaires Cerfa par espèce protégée.

Par ailleurs, si au cours de la phase d'instruction de ce dossier vous souhaitez obtenir des compléments à ce dossier, nous nous tenons à votre disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
*Pour le président du conseil départemental
et par délégation*
le directeur des routes et de l'aménagement,


Xavier DOMANIECKI